



**SECTION DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
DDFIP
DRDDI**

Déclaration liminaire des élus FO-FINANCES 64 au CHS-CT du 12 juin 2017

Monsieur le Président,

Une fois de plus, les élus FO souhaitent dénoncer les conditions précaires auxquelles nos collègues doivent faire face au quotidien. D'aucuns pourront qualifier ces difficultés « d'organisationnelles » comme ce fut le cas pour la Trésorerie de Lescar, afin de balayer d'un revers de main les véritables problèmes. La réalité est plus simple, plus consternante et se traduit par un manque crucial de moyens humains et budgétaires.

Permettez-nous un zeste d'humour afin de signifier que La DGFIP est devenue un « citron ». A toujours plus presser les services, les postes, les agents, malheureusement il n'y aura plus que les pépins qui ressortiront.

Et pépins il y en a quelques uns ! Parlons-en.....en espérant que nous ne transformions pas en « orange » dans quelque temps;

► *Concernant les dégagements de fonds, pour quelle raison, si ce n'est sur « le sacro-saint autel des économies budgétaires » la Direction Départementale demanderait à 3 Chefs de Postes de procéder à des dégagements de fonds auprès de 3 autres Comptables distants entre 9 et 19 km. Ce peut être un risque inutile, non seulement pour le Chef de poste, mais également pour les agents du poste le remplaçant lors de ses congés, alors qu'il suffirait de doter ces 3 postes d'un système de vidéo surveillance. Certains peut être avanceront le coût inhérent à une telle opération ou plus encore l'obligation incombant à la fonction de Comptable de dégager les fonds, voire la discrétion du transport. Rappelons au passage d'une part qu'aucun comptable n'est demandeur d'une telle procédure de dégagement de fonds (déposant comme receveur des fonds), et d'autre part, qu'aucune agence de sécurité ne mettrait en pratique un tel dispositif sans véhicule blindé et vigiles armés.*

Nombre de projets sont bien souvent pris en charge par le CHS-CT alors qu'ils ressortent du financement courant relevant de chaque Direction. Pour une fois qu'il s'agit de la sécurité de nos collègues, nous espérons, Monsieur le Président, que, sans hésitation, vous prendrez en charge sur les crédits CHS-CT le coût de la mise en place d'un système de vidéo-surveillance pour ces 3 postes, qui par ailleurs ne font l'objet d'aucune perspective de restructuration de la part de la Direction Départementale et donc représente à long terme un investissement (pour ceux qui en douteraient).

► *Les représentants FO souhaitent également évoquer le sort de nombreuses Trésoreries, non concernées par les projets de restructuration remontés à la DG. Ces postes recensés au gré de nos visites ou des nombreuses sollicitations des agents interpellent et appellent de votre part, M le Président plus qu'une réponse, car la santé des agents est désormais en cause. Les voyants semblent au vert, mais c'est l'arbre qui cache la détresse des agents.*

L'énumération est faite par ordre alphabétique, car dans ces circonstances, nous ne saurions établir une hiérarchie dans la souffrance et la détresse ressentie par nos collègues.

- La Trésorerie de Hendaye, poste frontalier, les agents vont être en grande difficulté, un départ à la retraite se fait jour. Des arrêts maladie, un burn out nous ont été signalés. Ils n'arrivent plus à gérer les tâches quotidiennes face à la masse de travail. Une demande collective de mutation a failli voir le jour. Les agents et le Chef de Poste ont beau se concerter les problèmes demeurent. Il y aura quand même, au final, une demande de mutation ;

- La Trésorerie de Nay ,7 emplois implantés, réels 2.9 agents cherchez l'erreur !!!!!L'agent le plus expérimenté dans le poste dispose d'une ancienneté d'un an ; comme à Hendaye l'accueil guichet est très important. De plus, comme dans toute Trésorerie, les collectivités, les entreprises souhaitent que les dépenses soient visées en temps et heure et les élus sont très attentifs quant au recouvrement des produits locaux.

- La Pairie M le Président lors d'un précédent CTL vous avez reconnu l'importance et le travail qualitatif du visa de marchés. Il est significatif dans ce poste. Sachez que la Pairie va perdre au 01 -09-2017 tout le « staff » service dépense.

Sans compter un sous effectif d'une personne et un mi-temps thérapeutique, très peu d'équipe de dépannage jusqu'au 31/05/2017.

Bilan -3,5 au 01/09/2017.

- La Trésorerie de Pontacq 2 agents, 2 demandes de mutation. Le Chef de poste et les agents s'interrogent sur le devenir de Pontacq.

- La Trésorerie de Saint Palais , le nettoyage n'a pas été effectué depuis un an. Les agents doivent se procurer du papier toilette, des conditions de travail difficiles qui nous avaient déjà été signalées l'an passé par le Chef de Poste et les agents.

Nous arrivons, M le Président à des situations extrêmes, nous ne cessons de vous le rappeler. Seule la conscience professionnelle des agents et Chefs de postes font que le réseau n'a pas craqué.....jusqu'à quand.

Face à ce manque de moyens et d'effectifs, nous savons par essence, que toutes les vacances ne seront pas comblées, que comptez-vous faire concernant ces postes ?

Que ce soit en dépenses ou en recettes la responsabilité du Comptable est entière et, pécuniaire. La Direction Départementale ne peut d'un côté rappeler à ses comptables leurs obligations d'obéissance, de loyauté, (exemple des dégagevements) et d'un autre côté ne pas leur donner les moyens de fonctionner normalement , les abandonnant ainsi face aux élus et juges des comptes !

Nous évoquerons également le sort de nos 7 collègues de la TPMunicipale de Pau, qui eux aussi connaissent des problèmes de stationnement. Ils se garaient auparavant à Verdun et aimeraient bien être associés sur la base des critères que la Direction instaurera quant à l'attribution des places de parking et non pas en bout de course, s'il reste des places .

M le Président, nombre de nos collègues de la filière fiscale souhaiteraient disposer de plus amples informations sur les restructurations dont ils vont faire l'objet.

Les collègues de la Trésorerie de Lescar sont également dans l'attente de votre visite.

Enfin, Monsieur le Président, mais peut être allons nous en parler, vous aviez un temps évoqué la possibilité d'associer les OS à l'élaboration du règlement intérieur du Centre de Contact.

Qu'en est-il ?